

**EDITO**

Chers membres de l'UBMP,

Nous voulions commencer cet édito par vous remercier tous de votre présence précieuse à notre rencontre annuelle. Particulièrement, tous les étudiants présents, futurs médiateurs, mais aussi tous les anciens qui ont un jour fait partie du Conseil de direction.

Lors de l'Assemblée générale, ce 24 février, le bilan de l'année écoulée, le budget et le budget prévisionnel vous ont été transmis par les différents membres qui se sont engagées, tout au long des quatre saisons. Le budget précise à quoi les cotisations que vous payez ont servis et vont servir cette année, comme par exemple travailler à la reconnaissance du titre de médiateur et pourquoi, les cotisations passeront en 2017, à 50 euros pour les membres effectifs, à 30 euros pour les membres adhérents et à 120 euros pour les services, associations de moins de 10 personnes.

De belles rencontres ont eu lieu, de belles discussions se sont échangées autour d'un, deux ou trois sandwiches, ... et de la musique de là-bas et d'ici... à égayée l'entracte avant de recevoir Mr Jacques Salzer.

Le livre de J. Salzer, co-écrit avec A. Stimec, « **La boîte à outils de la gestion des conflits** » a été présenté grâce à des jeux de rôle organisés par J. Salzer. Quelques outils dévoilés nous ont appris sur nous, sur notre façon de réagir vis-à-vis de l'autre, si c'est une femme ou un homme ... les différents mots qui peuvent être utilisés pour parler des conflits comme les P.I.D.C (Problème, Incompréhension, Désaccord, Conflit).

Nous avons passé une délicieuse soirée grâce à chacun de vous et vous en remercier encore une fois. Au plaisir de vous revoir dans différents lieux ou événements présents tout au long de l'année sur la médiation ou encore lors d'un CD, d'un groupe de travail... auxquels vous devez juste vous annoncer.

Pour le Conseil de direction,

Sehriban Saritas

Conseil de Direction

Hélène VAN DEN STEEN, présidente

Paul BOURGEOIS, vice-président

Monique DEPAUW, trésorière

Ghislaine DELVIGNE, secrétaire

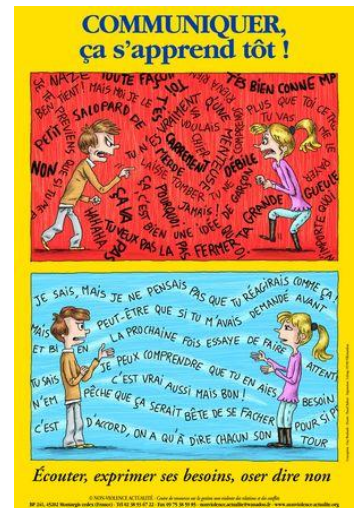
Sehriban SARITAS, Laurence HANIN-JAMOT, Maria RUISI, Brunhilde

CALEWAERT, Almudena VAQUERIZO GILSANZ, Grégory SIMON

Siège social : av. de Mars, 19 – 1200 Bxl

SOMMAIRE

- Editorial
- Agenda Conseils de Direction, Intervisions, réalisations, projets, articles, infos, conférences, films... Bibliothèque...

**CONSEILS DE DIRECTION**

ouverts aux membres

Mercredi 9/03/16 de 14h à 18h
à Bruxelles (siège social)

Mardi 12/04/16 de 14h à 18h
à Namur (Hôtel de Ville de Namur)

Mardi 10/05/16 de 14h à 18h
à Bruxelles ou en Flandres

Mercredi 8/06/16 de 14h à 18h
à Bruxelles (siège social)

INTERVISIONS

Je 14/04/16 de 14h à 16h

à Bruxelles - org. Laurence

laurence.hanin@ubmp-bupb.org

Me 20/04/2016 de 11 à 13h

- hôpital Tivoli - org. Grégory

gregory.simon@ubmp-bupb.org

+32 495 695 608

Me 25/05/2016 de 10h à 12h

à la Ville de Namur - org. Sehriban

sehriban.saritas@ubmp-bupb.org

Je 09/06/2016 de 10h à 12h

A l'Université de Paix (asbl) - org. Almudena

almudena.vaquerizo@ubmp-bupb.org



Paraît 4 fois par an





Axes principaux d'actions de l'UBMP pour 2014-2016

- Défendre et protéger la profession en associant tous les médiateurs
- Assurer une visibilité de la profession auprès des pouvoirs publics.
- Regrouper et unir les médiateurs professionnels des champs multiples et variés.
- Promouvoir la médiation auprès du public et des pouvoirs politiques et informer c'est-à-dire faire connaître la médiation et ses différents champs de pratique auprès des écoles, du grand public, des décideurs, des médias...

Pour participer à nos réunions - contactez un responsable ou le secrétariat via email

Interventions : Sehriban Saritas & coll. - sehriban.saritas@ubmp-bupb.org

Ethique et déontologie : Maria Ruisi & coll. - maria.ruisi@ubmp-bupb.org

Séminaires : Hélène van den Steen & coll. - helene.vds.2@ubmp-bupb.org

Ecrits en médiation : Marilia de Lara & coll. - marilia.lara@ubmp-bupb.org

Acteurs en médiation : Monique De Pauw & coll. - monique.depauw@ubmp-bupb.org

Reconnaissance du titre : Grégory Simon gregory.simon@ubmp-bupb.org & Hélène van den Steen

Site UBMP & Newsletter : Laurence Hanin-Jamot ubmp.bupb.news@gmail.com & Hélène van den Steen

Commission Fédérale de Médiation - 5 représentants :

Hélène van den Steen, Véronique de Jamblinne, Roxane Labat, Olivier Dulon, Celia Peña, Jef Mostincks, Ginette Debuyck

ECHOS DU SITE - une vitrine de l'UBMP vers l'extérieur

- Information concernant les possibilités de stages pratiques
- Profil professionnel « Médiateur » approuvé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale – le 1/07/2011 (s/ site)
- Diffusion de document sur l'Assistance judiciaire en médiation (s/ site)
- Mise en place d'un annuaire - Bibliothèque (s/ site)
- Formations organisées par nos membres - toutes les formations (s/ site)

<http://ubmp-bupb.org/>



INFOS - INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS

Sondage : thème du colloque – 2016 - Semaine de la médiation A remplir

Lors de la dernière Assemblée générale de l'UBMP ce 24 février, nous avons évoqué ce sondage permettant de définir le thème d'un colloque en octobre 2016. Comme promis nous vous le ré-envoyons.

Il s'agit de recueillir votre avis pour un colloque, une journée d'études, des ateliers.... à organiser lors de la prochaine semaine de la Médiation, durant la troisième semaine d'octobre 2016. La date précise reste à déterminer.

Nous nous adressons à vous en tant que **médiateur**, membre de l'UBMP, pour que vous puissiez faire des suggestions, apporter votre **contribution, vos idées** sur ce colloque voire d'ailleurs sur cette semaine de la médiation. Sont déjà prévu les "portes ouvertes des divers services de médiation" - une manière de développer la promotion de nos services et de la médiation elle-même.

Le questionnaire ci-dessous est à compléter. Cela vous prendra 5 minutes. Certaines questions sont fermées, ouvertes, parfois obligatoires. Vos réponses permettront de définir le thème. Toutes les réponses sont traitées de manière anonyme. Seuls les résultats globaux analysés sont présentés.

N'hésitez pas à communiquer avec moi, via l'adresse <ubmp.bupb.news@gmail.com> si vous désirez des informations complémentaires.

Nous vous remercions de votre aide.

.Laurence Hanin-Jamot

Je vous invite à remplir le **Sondage « thème du colloque - semaine de la médiation – 2016 »**.

[https://docs.google.com/forms/d/1oh-Hxne-](https://docs.google.com/forms/d/1oh-Hxne-Fk5YH6iNp6aRXJmxwtLEAaLGFdI7CyVLcrM/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link)

[Fk5YH6iNp6aRXJmxwtLEAaLGFdI7CyVLcrM/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link](https://docs.google.com/forms/d/1oh-Hxne-Fk5YH6iNp6aRXJmxwtLEAaLGFdI7CyVLcrM/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link)





HISTOIRE CONTE FABLE

Le choix social.

La décision la plus débattue cette année n'est pas le parti républicain ou démocrate. C'est les "îles Turques-et-Caïques" ou le Costa Rica.

Dans une expérience/promotion sociale, la compagnie aérienne JetBlue a promis aux passagers d'un avion plein de gagner un ticket aller-retour gratuit sur un vol de JetBlue si elles pouvaient décider à l'unanimité sur la destination.

Chacun des 150 personnes devait se mettre d'accord sur la destination - même la rangée 21, qui joue dur et ne sont pas dans la poche des lobbyistes puissants. Dents grinçaient, les arguments ont été défendus, chants ont été faits ...

et un accord a été trouvé.

Bonne Saison électorale à tout le monde.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=EPurzKVTIU4>



INFOS - INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS

Le médiateur exempté de la TVA ?

« Conformément à l'article 44, § 2, 5°, du Code de la TVA, les prestations de services qui ont pour objet l'orientation scolaire ou familiale, ainsi que les livraisons de biens qui leur sont étroitement liées, sont exemptées de la TVA.

Les prestations de services des médiateurs familiaux sont exemptées de la TVA en vertu de cette disposition légale. Les prestations fournies par les avocats en tant que médiateurs familiaux sont par conséquent exemptées.

D'autres exemptions de TVA sont aussi susceptibles de s'appliquer, telle que l'exemption en faveur des conférenciers (article 44, § 2, 8°, du Code de la TVA) et l'exemption relative aux contrats d'édition d'œuvres littéraires et artistiques conclus par les auteurs (article 44, § 3, 3°, du Code de la TVA), pour autant que toutes les conditions d'application de ces dispositions légales soient remplies. »

La médiation prise en compte par l'employeur – la mutuelle – l'assurance... ?

Certains **employeurs** interviennent pour une part (10 € à 20€) dans le prix d'une séance de médiation.

Un document est à compléter par le médiateur pour chaque séance (date, coordonnées du médiateur et des intéressés).

Un exemplaire du document peut être fourni à la demande (helene.vds@ubmp-bupb.org).

Qu'en est-il des **mutuelles, des assurances** : informations vous sera données lors de nos prochaines parutions.

Hypothèse : double interventions ?

N'oublions pas l'**assistance judiciaire en médiation** (intervention 40€/h indexé/médiation + 50€ frais de dossier).

Si vous êtes agréés par la CFM – acceptez l'assistance judiciaire.

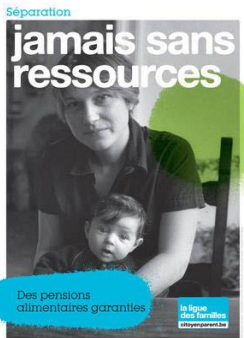
UBMP-BUPB-BUPM: l'Union Belge des Médiateurs Professionnels est une Union professionnelle créée en 2003, reconnue par le Conseil d'Etat en 2006 et par le SPF Economie comme Fédération Nationale Professionnelle en 2014. Elle regroupe des médiateurs exerçant dans de multiples champs. Elle a pour mission de promouvoir la médiation et d'assurer le développement de la profession. www.ubmp-bupb.org

L'UBMP accueille, comme membre adhérent, toutes personnes intéressées par ses activités (ex: personnes de confiance, experts, parents...). Les membres effectifs sont médiateurs professionnels.

Nous recherchons des salles pour nos assemblées, séminaires, fêtes...

Vous avez une proposition ? Contactez notre secrétariat via email : secretariat@ubmp-bupb.org



**« Séparation... jamais sans ressources » - Article Ligue des familles**

Nous l'attendions depuis des années. Le 15 janvier dernier s'est enfin réunie la Commission fédérale des contributions alimentaires. De plus en plus de familles monoparentales, des femmes en grande partie, et des enfants sont appauvris par le mauvais paiement des rentes alimentaires. Avec cette Commission, nous espérons un meilleur calcul de ces contributions et ainsi un meilleur paiement. Mais il faudra aller plus loin.

Mieux calculer le montant d'une contribution alimentaire

La « contribution alimentaire » désigne les revenus qui sont versés par un parent à son ex pour l'entretien de l'enfant. Ne pas confondre avec les « pensions alimentaires » qui sont pour l'ex lui-même et n'ont rien à voir avec les enfants. Les parents séparés qui payent ou reçoivent une contribution alimentaire le savent bien, la calculer est un vrai casse-tête.

Plus compliqué encore, aujourd'hui les professionnels qui doivent déterminer son montant (juges, avocats, notaires, médiateurs..) utilisent chacun des méthodes différentes. Résultat, le montant de votre contribution alimentaire ne sera pas le même d'un magistrat ou d'un avocat à un autre, à Nivelles, Mons ou Verviers. Le deuxième point noir pour les familles qui doivent la recevoir est le non-paiement (ou le paiement irrégulier) de ces contributions. Les conséquences en sont dramatiques. Le taux de pauvreté des familles monoparentales qui perçoivent une contribution (80 % de femmes) est de 22 %, il s'élève à 42 % lorsqu'elle n'est pas payée (KU Leuven, 2009). Or, moins la contribution est fixée de façon juste et équitable, moins elle est « acceptée » par son débiteur et donc moins bien payée. La Commission mise en place par le ministre de la Justice Koen Geens est chargée d'émettre des recommandations sur la fixation de la contribution alimentaire pour enfant. Depuis des années, la Ligue des familles presse les gouvernements successifs d'ouvrir cette Commission à la société civile et aux représentant(e)s des femmes et des familles. Ce 15 janvier 2016 est une première victoire. La Commission est enfin sur pied et la Ligue des familles, avec d'autres mouvements comme le Gezinsbond et la Plateforme des créances alimentaires, en fait partie. Notre objectif est clair : pousser la Commission à recommander une méthode de calcul de référence, unique pour tous, pour mettre fin à toutes ces injustices. À ce titre, la Ligue des familles présentera le Contrweb, la méthode de calcul créée par le Gezinsbond et promue par nous. Cette méthode prend en considération un grand nombre de paramètres comme les revenus, les avantages de chaque parent, le type de scolarité de l'enfant, les accords entre parents sur les frais extraordinaires, les déductions fiscales, etc. Les calculs sont objectivés, accessibles et non arbitraires en regard de la situation de chaque parent. C'est, nous semble-t-il, la méthode la plus aboutie à ce jour.

Améliorer le Service fédéral des Créances Alimentaires - Secal

Dans le même temps, la Ligue des familles insiste pour que les services du Secal soient plus performants, et surtout mieux connus par les parents concernés. Une autre Commission doit se réunir pour évaluer cette administration publique qui assure le recouvrement des créances alimentaires impayées et effectue des avances, sous conditions de revenu du parent créancier (1 800 € en 2015).

Cette Commission n'a plus rendu de rapport depuis 2011. Ces rapports, à l'intention du ministre des Finances et du Budget, doivent être soumis au parlement. Cette absence de débat démocratique, dû au non-renouvellement de la Commission d'évaluation, est inadmissible et traduit le peu d'importance politique accordée à ce service. « On » nous assure que la Commission d'évaluation est, de son côté, sur les rails. C'est un minimum. Alors, nous disposerons des données nécessaires pour connaître les activités réelles du Secal et les parlementaires pourront faire leur travail d'interpellation politique. Mais cette Commission, si tant est qu'elle se réveille bientôt, ne réglera pas tout. Des difficultés budgétaires s'annoncent déjà. La Cour des comptes estime que le crédit de 26,6 millions d'€ prévu pour le paiement des avances de créances alimentaires sera insuffisant pour répondre aux futures demandes.

Aller plus loin, vers un Fonds universel des créances alimentaires

La revendication n'est pas neuve, mais elle conserve toute sa pertinence. La Ligue des familles propose la mise en place d'un service universel des créances alimentaires. Un Secal automatique adressé à tous les parents séparés, passés par un jugement. Un tel service permettra de lutter efficacement contre la pauvreté des familles, d'assurer un meilleur respect des décisions judiciaires, et surtout d'apaiser les relations entre ex-conjoints.

Rien d'utopique dans cette proposition. Le Québec l'a mis au point depuis des années et cela se révèle entièrement viable économiquement. La Ligue des familles a adapté le modèle québécois à notre réalité belge. Une seconde victoire pour nous sera alors que nos idées et nos chiffres soient repris dans ces Commissions et ailleurs. Nous ferons tout pour.

Pensons aussi à la médiation !



**INFOS - INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS**

- Sur le site de YAKAPA <http://www.yapaka.be/page/agenda> vous pouvez trouver toutes les informations sur des conférences, formations pour les prochains jours, semaines, mois.
Nouveauté sur le site de Yakapa, <http://www.yapaka.be/>: INTRODUIRE L'ENFANT AU SOCIAL, POURQUOI JOUER EST-IL INDISPENSABLE ?, [FORMATION EN LIGNE] MODULE DE BASE : POINTS DE REPÈRE POUR PRÉVENIR LA MALTRAITEMENT, vidéos (Initiative de professionnels, parler à l'enfant, régresser pour grandir...), livres ...
- Sur le site de la **LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTE MENTALE**; <http://www.lbfsm.be/spip.php?rubrique35>, vous pourrez trouver des conférences, formations...

Conférence sur la médiation transformative par J.P. Weldon

DATE ET LIEU : 15/03/16 de 19h à 21h - Auditoire n°3, Université Saint-Louis Bruxelles, 43, bd du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles

RENSEIGNEMENT / CONTACT : formmediation@gmail.com

ORGANISATEURS : La Formation spécialisée et interdisciplinaire à la médiation locale, scolaire, pénale et en soins de santé de l'Université Saint-Louis Bruxelles et l'ASBL ForMédiation

DROIT D'INSCRIPTION : 20 € à verser sur le compte BE30-6300-2485-6311 de l'ASBL ForMédiation - Réservation obligatoire : par l'envoi d'un mail à l'adresse ci-dessous et le paiement du droit d'inscription.

DESCRIPTION : John Peter Weldon, spécialiste de l'approche transformative, avocat honoraire, médiateur, professeur de médiation à la faculté de droit de l'Université de Hofstra (USA) et au barreau du Québec

Suivit par une **FORMATION** :

<http://www.formmediation.be/pdf/Formation-JPWeldon-mars2016-PROGRAMME.pdf> - prix de 350€ - les 16, 17 et 18/03/16.

Invitation au carrefour de la médiation

DATE ET LIEU : Mercredi 13/04/16 de 9h à 12h45 au Moulin de Beez en province de Namur.

<http://www.uwe.be/images/maps/BEEZ-Plan%20d'accès.pdf>

RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://www.universitedepaix.org/invitation-au-carrefour-de-la-mediation>

ORGANISATEURS : Gestion Administrative du Carrefour de la Médiation ASBL

DROIT D'INSCRIPTION : 20€ au compte de l'asbl « Groupe de coordination du Carrefour de la Médiation » BE71-0015-1242-1269. Les réservations seront enregistrées par ordre d'inscription et uniquement après paiement de la somme de 20,00 € – le versement devra reprendre votre nom + prénom ainsi que la date de l'événement du 13/04/2016.

DESCRIPTION : Le thème sera « **médiation, éducation et société** » - Le Carrefour de la Médiation est actuellement interpellé et sensibilisé par l'évolution sociétale que sous-tend le recours à la médiation pour résoudre les difficultés relationnelles entre individus. Le phénomène général touche de manière commune de multiples lieux du vivre ensemble, écoles, quartiers, famille, milieu professionnel, commerces et consommation, délinquance etc. ...

Une demande de reconnaissance comme journée de formation continue a été introduite auprès de l'IFC ainsi qu'auprès de la CFM – agréé avocats.be 3 points - non juridiques.

Formation : L'écoute active : un outil de changement pour des relations de qualité

DATE ET LIEU : Mardis 12, 19, 26/04/16 et 10/05/16 de 9h à 16h - Chaussée de Binche 159 - 7000 Mons

RENSEIGNEMENT / CONTACT : HELHa

ORGANISATEURS : <http://www.helha.be/agenda-evenement-helha/lecoule-active-un-outil-de-changement-pour-des-relations-de-qualite/>

DROIT D'INSCRIPTION : 280€

DESCRIPTION : Identifier ses attitudes spontanées d'écoute et développer une meilleure connaissance de soi dans la position d'écouter. Se familiariser avec les outils de l'écoute active et acquérir des repères théoriques. Apprendre à faciliter la parole d'autrui, à lui permettre de voir plus clair dans sa situation et à entrevoir des alternatives à celle-ci. Expérimenter de nouvelles modalités relationnelles pour gagner en sérénité.



**Formation : La valise du médiateur : outils et attitudes**

DATE ET LIEU : Ma 26/04, 3/05 & L 9/05/16 de 9h30 à 17h- Université de Paix Boulevard du Nord, 4 - Namur

RENSEIGNEMENT / CONTACT : [Université de Paix](http://universitedepaix.be) – Référence : 1631

info@universitedepaix.be

ORGANISATEURS : <http://www.universitedepaix.org/valise-mediateur>

DROIT D'INSCRIPTION : 270€ / 240€ (UP) / 390€ (organisation)

DESCRIPTION : La valise proposée comprend un grand nombre de techniques qui supposent un travail approfondi. Les formateurs seront attentifs aux objectifs et aux situations amenées par les participants afin d'établir des liens permanents avec les exercices proposés. *Formation est en cours de demande d'agrément auprès de la Commission Fédérale de Médiation.*

**Formation continue : Changements, conflits et médiation dans les entreprises, les organisations et les associations.**

DATE ET LIEU : J. 28 & V. 29/04/2016 de 9H30 à 18H -- 119 rue Hôtel des Monnaies – 1060 Bruxelles

RENSEIGNEMENT / CONTACT : Centre Européen de Médiations (asbl) +32 476.261.216

<http://www.centre-europeen-mediations.com>

ORGANISATEURS : Hélène van den Steen - centre.europeen.mediations@gmail.com

DROIT D'INSCRIPTION : 300 € ou 280 € (membre UBMP-BUPB-BUPM)

(le prix comprend la formation, les collations, la documentation) : paiement par virement sur le compte du Centre IBAN : BE92-0001-3107-8423 – BIC : BPOTBEB1 avec mention « séminaire avril 2016 » + votre nom.
Agrément de la Commission Fédérale de Médiation (14h)



DESCRIPTION : changements et conflits dans les organisations, signes avant-coureurs du conflit, réactions aux différends, attitudes et techniques pour assurer la fluidité de la communication, analyse du conflit, Attitudes, stratégies et processus qui facilitent la résolution des conflits dus aux changements organisationnels. Ex : pratiques, mises en situation...

INTERVENANTS : Linda Bérubé, TS, MSS, consultante en prévention, règlement des différends, médiatrice au Québec & Hélène van den Steen, médiatrice agréée, formateur, superviseur

CroisièreSéminaire du GEMME et CIMJ

DATE ET LIEU : 5-13/05/2016 en Grèce et Turquie

RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://france.gemme.eu/formations-organisees-par-le-gemme-et-ses-partenaires.html>

ORGANISATEURS : Gemme et CIMJ

DESCRIPTION : Formation de 20h "Etudes & Découvertes en médiation" à l'occasion de la croisière
Accompagnants bienvenus.

Les 7èmes Rencontres du Montalieu

DATE ET LIEU : 4, 5, 6 et 7/05/2016 au Château du Montalieu (France, Isère)

RENSEIGNEMENT / CONTACT : IFOMENE. savigny@wanadoo.fr 44 chemin du Château 38660 St Vincent de Mercuze - France

ORGANISATEURS : Stephen Bensimon, Dorothee Bernard, Pascal Denormandie et François Savigny, en partenariat avec l'IFOMENE

DROIT D'INSCRIPTION : 500€ / 350€ suivant le choix d'hébergement

DESCRIPTION : des ateliers et travaux de réflexion collective dont la synthèse sera rédigée dans un livret. Les contributions des participants et des experts invités s'axeront autour du thème :

CONFIDENTIALITE ET MEDIATION :

Nécessité, conditions, pratiques et limites "Un principe si délicat..."

Un événement convivial dans un cadre qui se prête parfaitement à la réflexion.

http://www.genevaccord.com/useruploads/ordonsfiles/les_7%C3%A8mes_rencontres_du_montalieu.pdf



**Formation : « La médiation, un art qui s'apprend »****DATE ET LIEU :** 11/05/16 de 8h45 à 17h20- Rue Peetermans 80 - 4100 Seraing, Belgique**RENSEIGNEMENT / CONTACT :****ORGANISATEURS :** La Haute Ecole de la Province de Liège et GENEVACCORD**DROIT D'INSCRIPTION :** 70€ / 50€ / 20€

DESCRIPTION : Organisation de la journée de formation autour de la projection en avant-première en Belgique de la pièce « SWEET JUSTICE » produite à Genève en 2014. Elle sera utilisée comme support pédagogique et illustrera par des extraits choisis des points précis de l'art de la médiation. Le programme mêlera ainsi théorie et pratique : l'état d'esprit, le déroulement et les règles de la médiation, les qualités et outils du médiateur... ponctué par des jeux de rôle et mises en situation

Intervenants : Guy A. Bottequin, auteur-réalisateur, médiateur assermenté par la République et Canton de Genève, membre du comité directeur de l'association de médiation faîtière fédérale Suisse FSM/SDM, Juge consulaire honoraire européen du tribunal de commerce.

Michel Gonda, Avocat spécialiste en droit civil et commercial, médiateur agréé

Fabienne Bayard, Présidente du Tribunal de Commerce de Liège

Colloque : " Tout ce que vous n'auriez jamais voulu savoir sur le sexe... " QUAND L'INTIME S'INVITE DANS LES INTERVENTIONS PSYCHOSOCIALES**DATE ET LIEU :** Je 26/05/16 - Ve 27/05/16 de 8h30 à 17h30 - Palais des Congrès Esplanade de l'Europe - 4020 Liège**RENSEIGNEMENT / CONTACT :** info@parole.be**ORGANISATEURS :** Parole d'Enfants asbl - <http://www.parole.be/liege2016/>**DROIT D'INSCRIPTION :** Paiement individuel : 165€ - inscription de 5 personnes et plus : -20% (demander les conditions) - Étudiants sans emploi et demandeurs d'emploi : -50% sur présentation d'une attestation (pas de tarif de groupe).

DESCRIPTION : Un colloque qui s'adresse à tous les professionnels de la relation d'aide et de soin qui éprouvent la nécessité de s'outiller pour aborder de façon adéquate les questions qui concernent la sexualité de leurs « clients » dans un contexte d'intervention généraliste qui ne prévoit pas explicitement d'aborder de tels contenus : accompagnement familial, relation éducative, milieu scolaire, placement en foyer, thérapie, etc.

**Formation : Médiation créative à travers les arts****DATE ET LIEU :** Je 2 & V. 3/06/16 - Université de Paix Boulevard du Nord, 4- Namur**RENSEIGNEMENT / CONTACT :** [Université de Paix](http://www.universitedepaix.be) – Référence : 1638 - info@universitedepaix.be**ORGANISATEURS :** <http://www.universitedepaix.org/mediation-creative-a-travers-les-arts>**DROIT D'INSCRIPTION :** 190€ / 170€ (UP) / 250€ (organisation)**DESCRIPTION :** Présentation d'outils créatifs de la Galeria de Mediocio de Barcelone : jeux, images, objets...

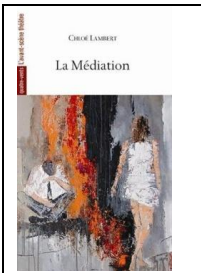
La Galeria de Mediocio est composée de 3 zones distinctes : un espace médiation, pour des médiations familiales par exemple ; un centre de documentation, qui est en même temps un lieu de création et de diffusion d'outils pour la résolution de conflits ; un laboratoire d'idées, lieu d'exposition d'objets divers où l'on joue, notamment, avec les mots, les images, les idées, les symboles... Quand les utiliser en médiation ?

La créativité en médiation à travers les arts (le théâtre, la photographie, la peinture...).

Formation est en cours de demande d'agrément auprès de la Commission Fédérale de Médiation

« Si vous voulez que la vie vous sourie,
apportez-lui d'abord votre bonne humeur. »
B. Spinoza (1632-1677)



**Ouvrages consacrés à la médiation... au conflit.....à la communication...****Livre et Pièce de théâtre****La médiation de Chloé Lambert** (Auteur), Christophe Barbier (Préface)

Pierre et Anna sont séparés depuis plus de deux ans et ont un fils, Archimède, âgé de 3 ans. Depuis la rupture, l'ancien couple ne parvient plus à communiquer et s'est peu à peu enlisé dans la rancœur et la haine. Pour le bien de l'enfant, le juge enjoint aux parents de suivre des séances de médiations familiales afin de renouer le dialogue et de prendre les meilleures décisions à l'égard d'Archimède.

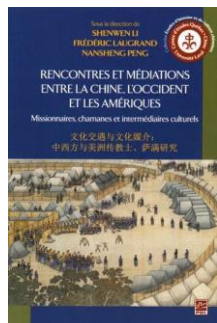
La pièce est mise en scène par Julien Boisselier au Théâtre de Poche, à partir du 8/01/2016.

L'Avant-scène théâtre 13/01/2016 - Collection : Quatre-Vents Contemporain

La médiation commerciale en France et en Allemagne - une comparaison (Viadrina-Schriftenreihe zu Mediation und Konfliktmanagement) de **Martin Hauser** (Auteur)

On oppose habituellement un « modèle de médiation occidental » unique, qui vient des Etats-Unis et englobe la France et l'Allemagne, à un modèle de médiation dit « oriental ». Le présent travail s'intéresse à la question de savoir si la médiation commerciale est identique en France et en Allemagne ou si elle est l'expression de chacune des cultures française et allemande et si la finalité de la médiation commerciale et sa pratique sont influencées par la culture nationale. Les différentes formes de médiation extra-judiciaire et judiciaire des deux pays seront tout d'abord décrites et différenciées. Ensuite sera explorée, dans les deux cultures, la compréhension historique et philosophique de la médiation, qui façonne l'objectif poursuivi par la médiation en France et en Allemagne. Puis, on comparera les modèles et la pratique de la médiation commerciale dans les deux pays. Enfin, les principes fondamentaux de la médiation en France et en Allemagne seront examinés.

Wolfgang Metzner Verlag 01/01/2016



Rencontres et médiations entre la Chine, l'Occident et les Amériques Broché de **Li Shenwen**

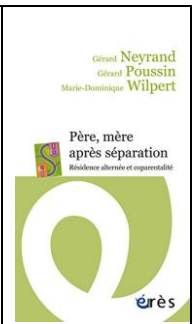
À une époque où la Chine devient un acteur incontournable dans l'économie et les relations internationales, l'objectif principal de ce livre est de mieux comprendre les relations triangulaires entre les cosmologies chinoises (où dominent les valeurs confucéennes et la pensée analogique), les cosmologies occidentales (judéo-chrétiennes ou naturalistes depuis la Modernité) et les cosmologies analogiques et animiques des peuples autochtones des Amériques et de Sibérie. Les études rassemblées ici permettent d'examiner les points d'accrochage, comme les obstacles culturels qui marquent ces relations au cours de plusieurs siècles. Plus d'une vingtaine de chercheurs canadiens, chinois et européens issus de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, anthropologie, philosophie, etc.), proposent diverses études de cas qui se structurent autour de deux grands axes : un axe anthropologique qui aborde l'univers chamanique des deux côtés du Pacifique, véritable soubassement et lieu de jonction entre la Chine ancienne et le monde autochtone, ainsi qu'un axe historique qui traite du rôle complexe de différents médiateurs culturels, comme ces nombreux missionnaires occidentaux qui, depuis le XVe siècle, ont joué un rôle déterminant dans ces rencontres de l'Orient avec l'Occident.

Presses Université Laval 13/10/2015

Père, mère après séparation : Résidence alternée et coparentalité de **Gérard Neyrand, Gérard Poussin & Coll.**

Les apports croisés d'une chercheuse dans le secteur socioéducatif, d'un sociologue et d'un psychologue permettent de cerner, au plus près des pratiques actuelles, la question de la coparentalité en analysant différentes réalités et facettes de la résidence alternée, ses intérêts et ses limites. Il s'agit de mieux comprendre les enjeux actuels du débat polémique autour de la pratique de la résidence alternée, en prenant en compte les difficultés et les pratiques hétérogènes des parents face à la séparation conjugale. Sans idéaliser cette pratique innovante, manifestation concrète de la coparentalité, et sans exclure pour autant d'autres formes d'expression qui conviennent davantage à certaines familles, l'ouvrage s'attache à analyser les différents modes d'expression du bouleversement contemporain des rôles parentaux et la difficile application de l'idéal de coparentalité

Poche – 29/10/2015



Ouvrage : « **MINI LEXIQUE RAD/ADR QUADRILINGUE** » de **Jean A. Mirimanoff & Marco Pons** Un mini-lexique RAD/ADR en 4 langues de 51 pages -ENGLISH TRANSLATION Jeremy Lack / DEUTSCHE ÜBERSETZUNG James Peter / РУССКИЙ ПЕРЕВОД Татьяна Алексейцева – Document à consulter sur :

https://www.observatoiredesmediations.org/coreWeb/docReader/myReader.php?flD=refBibliography_ID-16_No-01.pdf

